

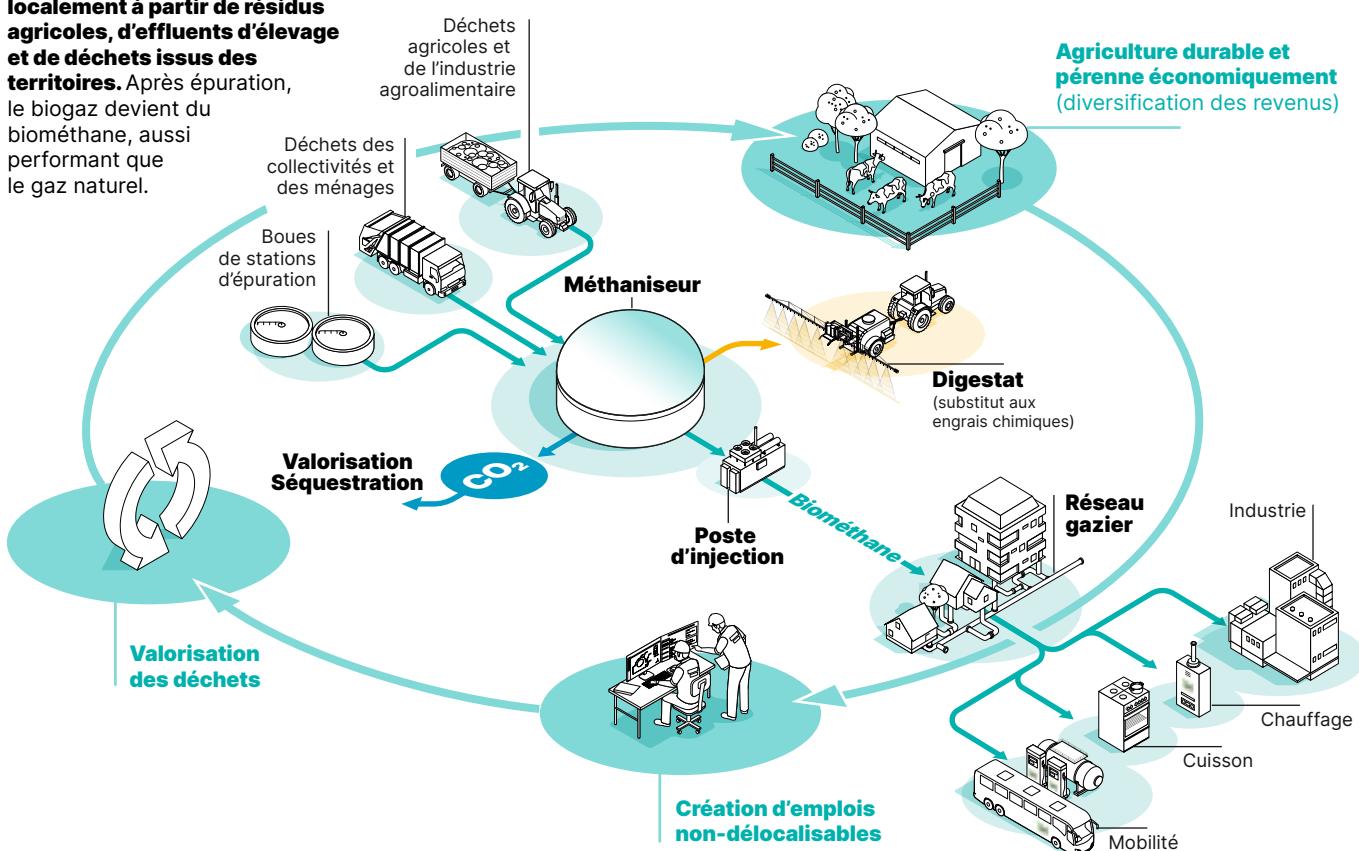
Biométhane, une énergie stratégique pour une France décarbonée

Facile à stocker, le biométhane est une énergie indispensable à la France pour décarboner son économie et renforcer sa souveraineté énergétique.

Valoriser les déchets, soutenir l'agriculture, créer de l'emploi local et produire une énergie 100 % renouvelable : le gaz vert coche toutes les cases d'un modèle énergétique durable. Produit en France, stockable et bas carbone, il permet de sécuriser notre approvisionnement énergétique tout en créant de la valeur dans les territoires.

Comment est-il produit ?

Le biogaz est une énergie renouvelable produite localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets issus des territoires. Après épuration, le biogaz devient du biométhane, aussi performant que le gaz naturel.



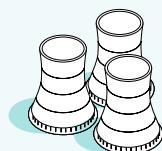
Chiffres clés

794

sites de méthanisation à fin octobre 2025 dont 665 sur le réseau exploité par GRDF

Soit **15,3 TWh/an de capacité de production**, équivalent à celle de :

≈ 3 réacteurs nucléaires

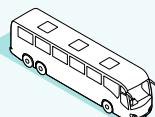


Équivalent à la consommation de :

≈ 3,8 millions de logements neufs se chauffant au gaz ou



≈ 61 200 bus roulant au BioGNV



41,6 g CO₂ eq/kWh

soit un bilan carbone près de 6 fois inférieur au gaz naturel

2,8

millions de tonnes de CO₂ évitées en 2024, l'équivalent de **1,6 million** de vols A/R Paris-New York

Pour aller plus loin

Une filière en plein essor

- **2013** : Raccordement du 1^{er} site de méthanisation agricole en injection
- **2030** : La filière vise 60 TWh/an de gaz renouvelables, l'équivalent de **20 % du gaz consommé en France**
- **2035** : 120 TWh/an de gaz verts, dont **80 TWh issus de la méthanisation**
- **2050** : **100 % de la demande** en France couverte par les gaz verts

Une filière toujours plus durable

- 90 % du gisement de matière méthanisable est détenu par le monde agricole. La France fixe une limite de 15 % de cultures principales dédiées à l'alimentation dans la ration des méthaniseurs. En pratique, cette part est estimée autour de 5,5 % selon France AgriMer.
- La directive européenne RED sur les énergies renouvelables impose des critères stricts et contrôlés de réduction des gaz à effet de serre et d'origine des intrants.

Différents mécanismes de financement

- Tarif d'achat soutenu par l'État instauré dès 2011 pour soutenir le développement de sites de méthanisation et réévalué en 2023 : assure au producteur un tarif de vente garanti pour 15 ans.

Deux mécanismes extra-budgétaires :

- *Biogas purchase agreement (BPA)* : contrat direct entre producteur et consommateur qui garantit un volume, un tarif et une durée, pour encourager les investissements.
- Certificats de production de biogaz (CPB) : imposent aux fournisseurs de gaz une obligation de production de biogaz, production dont la traçabilité est assurée grâce à des certificats.

À propos de GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France.

GRDF est le 1^{er} distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

L'espace presse est accessible via ce lien : <https://justdecarb.grdf.fr/espace-presse>

Contact Service presse GRDF

grdf-nat-presse@grdf.fr / 01 71 19 18 11

Cogénération - injection : point de bascule

Un arrêté qui exempte de pénalités les producteurs qui arrêtent la cogénération au profit notamment de l'injection a été signé en septembre 2025. Avec un accompagnement adapté, la filière estime qu'elle pourrait atteindre 4 à 5 TWh de conversion.

Une transition maîtrisée et à coût acceptable

Le réseau gazier jouera un rôle indispensable dans la décarbonation.

Pour soutenir la production croissante de gaz verts, le réseau existant nécessitera des investissements relativement faibles, compris entre 6 et 9,7 milliards d'€, d'ici 2050.

La France ne pourra atteindre ses objectifs de décarbonation sans le gaz, qui contribuera à réduire les émissions à coût acceptable et dans des délais raisonnables.

En tant que gestionnaire du réseau de distribution, **GRDF accompagne les porteurs de projet dans leurs démarches en amont, réalise le raccordement, puis assure l'injection du biométhane dans le réseau de gaz** (odorisation, contrôle de qualité, régulation de pression, comptage).